

La Nouvelle République. Mardi 26 octobre 2010

Les moulins à eau veulent continuer à tourner

46 ouvrages classés obstacles prioritaires devront être " effacés ou aménagés ". La résistance s'organise.



Le président André Lacour avec le bureau devant le moulin de Rochechouard.

Samedi, l'Association pour la sauvegarde des moulins à eau du Loir-et-Cher et départements limitrophes, l'ASME, a tenu sa réunion à la mairie de Suèvres. Le président André Lacour est revenu sur la menace qui pèse sur les petits barrages des moulins et sur les différentes actions engagées pour les préserver : « *Au nom du retour à la continuité écologique des rivières, ils risquent d'être détruits. Nous avons envoyé une lettre ouverte au préfet pour défendre ces ouvrages et expliquer qu'ils ne sont en rien responsables de la pollution des rivières* ». Une liste de quarante-six ouvrages dans le Loir-et-Cher vient d'être établie par l'Agence de Bassin Loire Bretagne comme obstacles prioritaires devant être « effacés ou aménagés ».

À cela s'ajoutent des menaces du même ordre, au titre du classement des rivières et de la circulation des poissons migrateurs. Une seconde liste d'une quarantaine d'ouvrages est consultable sur le site de l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques).

Pour faire obstacle à ces offensives, le président a invité les adhérents à participer aux « Journées nationales pour des rivières vivantes » qui auront lieu à Cholet les 25 et 26 novembre prochains. Cette manifestation est un contre-colloque organisé par la FFAM

(Fédération française des associations de sauvegarde des Moulins), sur les lieux mêmes et aux mêmes dates que le Colloque national sur la continuité écologique des cours d'eau initié par les EPTB (Établissements publics territoriaux de bassin).

Défendre les moulins et non les propriétaires

André Lacour a insisté sur la portée générale de cette offensive : « *Il s'agit de défendre les moulins et non les propriétaires de moulins. Tous peuvent nous rejoindre, même ceux qui ne sont pas propriétaires de moulins* » !

Comme une illustration de ces propos, la réunion s'est terminée par une visite du chantier de restauration du moulin de Rochechouard : l'association en est le propriétaire et l'ouvre au public grâce à l'implication du syndicat d'initiative de Suèvres. Le pignon d'une grange attenante est en cours de restauration.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

ASME (Association de sauvegarde des moulins à eau de Loir-et-Cher) : siège social mairie de Suèvres 41500. Site : moulinsaeau-41.org